

COMPTE RENDU COC DU 4 JUILLET 2025 CONSTITUTION DES CHAMPIONNATS +16 ANS 2025-2026

Présents : Christopher MARTIN - Arnaud DELARUE - Dimitri GONZALEZ FUENTES - Patrick OSOUF

Excusés : Jean-Baptiste DECAEN - Florent MOITIE - Nicolas LAVILLE

Vous trouverez ci-dessous la composition des poules régionales +16 ans, masculines et féminines, validées lors de la réunion de la Commission d'Organisation des Compétition qui s'est réunie le vendredi 4 juillet à la Maison Départementale des Sports à Hérouville Saint Clair.

SENIORS MASCULINS

1^{ère} Division Masculine

N°	Club / Convention
1	CAEN HANDBALL 3
2	COURSEULLES HBC 3
3	AS GIBERVILLE HB 2
4	ES FALAISE HBC 2
5	HB CAEN VENOIX 2
6	MOLAY LITTRY HBC
7	DIVES HB 2
8	AG DEAUVILLE 2
9	E. PORT BAYEUX BESSIN 2
10	CS HONFLEUR
11	ES TROARN HB
12	LA BUTTE HB 2

2^{ème} Division Masculine

N°	Club / Convention
1	HB HEROUVILLE
2	AHB VERSION 2
3	HB CAEN VENOIX 3
4	AS GIBERVILLE HB 3
5	USM VIROISE HB 2
6	E. PORT BAYEUX BESSIN 3
7	AJS OUISTREHAM
8	MEZIDON VAHB 2
9	CA LISIEUX 2
10	ASL CHEMIN VERT 3
11	DOUVRES HB
12	US PETRUVIENNE HB

3^{ème} Division Masculine

Première phase

N°	Club / Convention
1	SUISSE NORMANDE HBC 4
2	HB HÉROUVILLE 2
3	US PETRUVIENNE HB 2
4	HB CAEN VENOIX 4
5	Exempt
6	HB CORMELLES LE ROYAL
7	DIVES HB 3
8	LA BUTTE HB 3

N°	Club / Convention
1	USM BLAINVILLE HB 3
2	Exempt
3	AJS OUISTREHAM 2
4	ES TROARN HB 2
5	ES FALAISE HBC 4
6	AS GIBERVILLE HB 4
7	SUISSE NORMANDE HBC 3
8	ARGENCES HB

* En raison du nombre d'équipes inscrites, la Commission d'Organisation des Compétitions a été contrainte de modifier la formule de la compétition, voir le règlement ci-dessous.

SENIORS FEMININES

1^{ère} Division Féminine

N°	Club / Convention
1	HB HEROUVILLE
2	USM VIROISE HB
3	LA BUTTE HB 2
4	COURSEULLES HBC
5	USM BLAINVILLE HB 2
6	AHB VERNON
7	E. PORT BAYEUX BESSIN 2
8	ASL CHEMIN VERT
9	SUISSE NORMANDE HBC 2
10	HB CAEN VENOIX 2

2^{ème} Division Féminine

Première phase

N°	Club / Convention
1	ARGENCES HB
2	MEZIDON VAHB
3	US PETRUVIENNE HB
4	DIVES HB
5	DOUVRES HB
6	AG DEAUVILLE

N°	Club / Convention
1	CA LISIEUX HB 2
2	ES FALAISE HBC 2
3	ES TROARN 2
4	ASL CHEMIN VERT 2
5	HB CORMELLES LE ROYAL
6	SUISSE NORMANDE HBC 3

* En raison du nombre d'équipes inscrites, la Commission d'Organisation des Compétitions a été contrainte de modifier la formule de la compétition, voir le règlement ci-dessous.

Modification du règlement de 2^{ème} division territoriale Féminine du Calvados et 3^{ème} division territoriale Masculine du Calvados

Les articles 13 et 23 des règlements particuliers des compétitions départementales 2025-2026 précisent que "Le Comité se réserve le droit de modifier la formule de championnat selon le nombre d'équipes inscrites en début de saison." concernant les championnats de 3^{ème} division territoriale masculine et de 2^{ème} division territoriale féminine du Calvados.

3^{ème} division territoriale Masculine du Calvados

Article 1 :

Le Championnat de 3^{ème} division territoriale Masculine du Calvados, donnant seul le droit à l'accession au championnat de 2^{ème} division territoriale Masculine du Calvados, comporte deux poules de 8 équipes maximum en première phase puis de deux poules de 8 équipes ou 3 poules de 6 équipes en deuxième phase en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 2 :

La première phase se déroule en match aller sec, à l'issue de celle-ci, la composition des poules de la deuxième phase sera établie selon le classement des deux poules.

Article 3 :

La deuxième phase se déroule en match aller-retour, à l'issue de celle-ci, le premier de la poule haute est déclaré champion de 3^{ème} division territoriale Masculine du Calvados et accède directement au championnat de 2^{ème} division territoriale Masculine du Calvados. Le nombre d'équipes promues varie en fonction du nombre d'équipes rétrogradées du championnat Honneur Régional. (Voir grille des montées et descentes des Championnats Masculins de la saison 2025-2026 du Comité du Calvados).

Article 4 :

La formule de la deuxième phase (2 poules de 8 ou 3 poules de 6) sera établie par la COC à l'issue de la première phase selon le nombre d'équipes. En cas de besoin de départager deux équipes de poules différentes classées à la même position, la meilleure équipe est déterminée :

1. Par le plus grand nombre de points
2. Puis par la plus grande différence de buts général
3. Puis par le plus grand nombre de buts inscrits
4. Puis par le plus petit nombre de sanctions
5. Puis par tirage au sort

Les critères ci-dessus sont pris en compte successivement jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées.

2^{ème} division territoriale Féminine du Calvados

Article 5 :

Le Championnat de 2^{ème} division territoriale Féminine du Calvados, donnant seul le droit à l'accession au championnat de 1^{ère} division territoriale Féminine du Calvados, comporte deux poules de 6 équipes maximum en première phase puis de deux poules de 6 équipes ou 6 équipes en deuxième phase en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 6 :

La première phase se déroule en match aller sec, à l'issue de celle-ci, la composition des poules de la deuxième phase sera établie selon le classement des deux poules.

Article 7 :

La deuxième phase se déroule en match aller-retour, à l'issue de celle-ci, le premier de la poule haute est déclaré champion de 2^{ème} division territoriale Féminine du Calvados et accède directement au championnat de 1^{ère} division territoriale Féminine du Calvados. Le nombre d'équipes promues varie en fonction du nombre d'équipes rétrogradées du championnat Excellence Régional. (Voir grille des montées et descentes des Championnats Féminins de la saison 2025-2026 du Comité du Calvados).

Article 8 :

La formule de la deuxième phase (2 poules de 8 ou 3 poules de 6) sera établie par la COC à l'issue de la première phase selon le nombre d'équipes. En cas de besoin de départager deux équipes de poules différentes classées à la même position, la meilleure équipe est déterminée :

1. Par le plus grand nombre de points
2. Puis par la plus grande différence de buts général
3. Puis par le plus grand nombre de buts inscrits
4. Puis par le plus petit nombre de sanctions
5. Puis par tirage au sort

Les critères ci-dessus sont pris en compte successivement jusqu'à ce que les deux équipes soient départagées.

Inscriptions d'équipes supplémentaires

Article 9 :

En cas de places vacantes en première phase, il sera possible d'inscrire une équipe en faisant la demande auprès de la COC avant le 14 septembre.

Article 10 :

A l'issue de la première phase, il sera possible d'inscrire de nouvelles équipes, dans la limite d'un total de 16 équipes en féminine et 18 équipes en masculin, en faisant la demande auprès de la COC avant le 2 novembre.

Article 11 :

Les équipes inscrites à l'issue de la première phase intégreront la poule la plus basse.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX +16 ANS

1^{ère} / 2^{ème} DIVISION MASCULINS

GRILLE POULE DE 12 ÉQUIPES

J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11
20-21 Sept	27-28 Sept	04-05 Oct	11-12 Oct	01-02 Nov	08-09 Nov	22-23 Nov	06-07 Déc	13-14 Déc	17-18 Janv	24-25 Janv
12/1	1/11	1/10	9/1	1/8	7/1	1/6	5/1	1/4	3/1	1/2
11/2	10/12	9/11	8/10	7/9	6/8	5/7	4/6	3/5	2/4	12/3
3/10	2/9	12/8	11/7	10/6	9/5	8/4	7/3	6/2	5/12	4/11
9/4	8/3	7/2	6/12	5/11	4/10	3/9	2/8	12/7	11/6	10/5
5/8	4/7	3/6	2/5	12/4	11/3	10/2	9/12	8/11	7/10	6/9
7/6	6/5	5/4	4/3	3/2	2/12	12/11	11/10	10/9	9/8	8/7

J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22
31-01 Janv	14-15 Fév	07-08 Mars	14-15 Mars	21-22 Mars	04-05 Avril	11-12 Avril	02-03 Mai	09-10 Mai	23-24 Mai	30-31 Mai
1/12	11/1	10/1	1/9	8/1	1/7	6/1	1/5	4/1	1/3	2/1
2/11	12/10	11/9	10/8	9/7	8/6	7/5	6/4	5/3	4/2	3/12
10/3	9/2	8/12	7/11	6/10	5/9	4/8	3/7	2/6	12/5	11/4
4/9	3/8	2/7	12/6	11/5	10/4	9/3	8/2	7/12	6/11	5/10
8/5	7/4	6/3	5/2	4/12	3/11	2/10	12/9	11/8	10/7	9/6
6/7	5/6	4/5	3/4	2/3	12/2	11/12	10/11	9/10	8/9	7/8

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX +16 ANS

3^{ème} DIVISION MASCULINS

1^{ère} Phase - GRILLE POULE DE 8 ÉQUIPES

J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7
20-21 Sept	27-28 sept	04-05 Oct	11-12 Oct	01-02 Nov	08-09 Nov	22-23 Nov
8/1	1/7	1/6	5/1	1/4	3/1	1/2
7/2	6/8	5/7	4/6	3/5	2/4	8/3
3/6	2/5	8/4	7/3	6/2	5/8	4/7
5/4	4/3	3/2	2/8	8/7	7/6	6/5

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX +16 ANS 1^{ère} DIVISION FÉMININES GRILLE POULE DE 10 ÉQUIPES								
J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9
20-21 Sept	27-28 Sept	04-05 Oct	11-12 Oct	08-09 Nov	22-23 Nov	29-30 Nov	13-14 Déc	17-18 Janv
3/8	1/9	1/8	2/3	1/6	2/8	1/4	2/4	1/2
5/6	2/7	3/4	4/10	3/9	4/6	3/5	3/1	4/9
7/4	4/5	5/2	6/8	5/7	5/1	6/2	5/10	6/7
9/2	6/3	7/9	7/1	8/4	7/3	8/9	7/8	8/5
10/1	8/10	10/6	9/5	10/2	9/10	10/7	9/6	10/3

J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18
24-25 Janv	31-01 Janv	14-15 Fév	07-08 Mars	14-15 Mars	21-22 Mars	11-12 Avril	09-10 Mai	23-24 Mai
8/3	9/1	8/1	3/2	6/1	8/2	4/1	4/2	2/1
6/5	7/2	4/3	10/4	9/3	6/4	5/3	1/3	9/4
4/7	5/4	2/5	8/6	7/5	1/5	2/6	10/5	7/6
2/9	3/6	9/7	1/7	4/8	3/7	9/8	8/7	5/8
1/10	10/8	6/10	5/9	2/10	10/9	7/10	6/9	3/10

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX +16 ANS 2^{ème} DIVISION FÉMININES 1^{ère} Phase - GRILLE POULE DE 6 ÉQUIPES				
J1	J2	J3	J4	J5
20-21 Sept	27-28 Sept	04-05 Oct	11-12 Oct	08-09 Nov
2/6	6/3	5/4	3/1	1/2
1/4	4/2	1/6	2/5	4/3
3/5	5/1	2/3	6/4	5/6